



FICHE PRODUIT

Dépistage du risque cardiovasculaire

Les maladies cardiovasculaires représentent un risque important pour la santé. Cet examen préventif détermine rapidement et avec précision le risque de maladies cardiovasculaires chez les collaborateurs.

Pourquoi ?

Il est fort probable qu'une partie de vos collaborateurs soient confrontés tôt ou tard à une affection cardiovasculaire. Une visite de dépistage régulière permet de déceler le problème à temps et de s'en occuper.

- Les affections cardiovasculaires constituent la principale cause de décès prématuré et de baisse de la qualité de vie. La fréquence de ces affections augmente avec l'âge, et le vieillissement de la population ne fait qu'accroître le problème.
- Le dépistage approfondi peut permettre de déceler une affection ou une pathologie sous-jacente (généralement une artériosclérose) avant même l'apparition des symptômes, ce qui améliore les possibilités de traitement.
- La prévention des maladies cardiovasculaires va de pair avec un style de vie sain : ne pas fumer, manger sainement, prendre des mesures contre l'hypertension et l'hypercholestérolémie, etc. Une approche préventive poussée de ces facteurs de risque s'avère essentielle.
- Etant donné que le risque de maladies cardiovasculaires est multifactoriel, les facteurs de risque doivent être évalués ensemble (globalement) et non pas de façon isolée. Le niveau de ce risque global de contracter une maladie cardiovasculaire détermine l'intensité des interventions.

Pour qui ?

Cette politique s'applique à toutes les entreprises occupant plus de 50 collaborateurs. Dans ces entreprises, de nombreux collaborateurs exercent une fonction administrative

induisant un style de travail sédentaire. Un examen préventif est absolument nécessaire pour ces personnes.

Comment ?

Vos collaborateurs se rendent chez un(e) infirmier/ère afin de contrôler des facteurs de santé importants. Le moment de contact se compose de deux parties :

- Le collaborateur subit un interrogatoire poussé et complète un questionnaire médical relatif notamment à ses antécédents familiaux et personnels, son style de vie et sa prise de médicaments éventuelle.
- L'infirmier/ère procède à un examen biométrique : la taille, le poids, l'IMC, le tour de taille et la tension artérielle notamment sont mesurés et notés.

Le collaborateur reçoit un rapport médical mentionnant les résultats, les décisions prises ainsi que des conseils de santé généraux.

Résultat

Cet examen préventif vous permet de promouvoir la vitalité et la santé de vos collaborateurs et donc également de votre entreprise. En sensibilisant vos collaborateurs, vous les incitez à adopter un style de vie sain et une alimentation équilibrée. Les collaborateurs en bonne santé sont moins souvent absents, plus satisfaits et plus productifs.

Vous obtenez par ailleurs une idée précise de la santé collective des collaborateurs qui ont été examinés.